

ASSOCIATION
« DELPHINE CENDRINE »

M Stawoski M Alzieu
« La Garlande »
31590 VERFEIL
05 61 35 67 34 06 03 39 29 93
www.delphine-cendrine.org

le 4 janvier 2010

Lettre à la Presse

L'Association « Delphine Cendrine » présente ses Meilleurs Vœux à la presse.

Le souhait de notre Association est de voir vite aboutir nos demandes.

Malheureusement, ce samedi 2 janvier 2010 à Roquebrune une récidiviste a encore tué, et aussi le verdict qui sera rendu le 5 janvier par le Tribunal de Paris pour le meurtre de Sébastien Sélam, justifient ses bientôt 12 ans de combat.

La loi de Février 2008 a vu une amélioration des cas d'Irresponsabilité Pénale, mais nous demandons plus, avec un vrai encadrement médical et social des malades et avec un suivi judiciaire pour éviter la récidive.

Quand va-t-on reconnaître que seul un encadrement judiciaire avec obligation de suivi et de soins pourra limiter la récidive ? (Comme en Allemagne ou en Suisse).

Nous avons fait en 2005 aux trois Ministères concernés (Intérieur, Justice et Santé) une proposition concrète, appuyée par une centaine de signatures de Députés de toutes tendances.

Le 4 décembre dernier, nous avons renouvelé cette proposition au Ministère de la Santé en la personne de Monsieur Roman Le Joubioux Conseiller Technique de Madame la Ministre de la Santé. Lui-même a reconnu qu'il y a un problème de suivi et d'encadrement des malades.

Malheureusement, ce samedi 2 janvier 2010 David Guerbre -Johannes en est encore la preuve.

L'Irresponsabilité Pénale devient aussi dans les Tribunaux la méthode de défense que tous les avocats essayent de faire appliquer, puisque la recette pour être Irresponsable est bien connue des avocats. (Une voix ou Dieu !!!)

Bientôt tout le monde sera irresponsable

- Pau, Romain Dupuy avoue avoir fumé 23 cigarettes de cannabis mais ce n'est pas le drogué qui a tué !!!
- Gaillac, Bouazza Benouhai avoue avoir bu et fumé de la drogue, mais ce n'est ni l'alcool, ni la drogue qui sont responsables !!!
- Dans l'affaire Sébastien Sélam, tué parce qu'il était juif, son agresseur Adel Amastaibou récidiviste de nombreux actes antisémites, va certainement lui aussi, le 5 janvier 2010, bénéficier de l'Irresponsabilité Pénale.

Si vous avez bu, si vous êtes sous l'emprise de la drogue, si vous êtes raciste, antisémite, vous pouvez tuer et bénéficier de l'irresponsabilité pénale, il vous suffit de parler de voix et d'un Dieu qui vous commande, avec un peu de chance sous 3 à 5 ans vous aurez le droit à la récidive.

Notre Association espère pour 2010 une vraie prise de conscience de nos politique sur ce sujet.

Christian Stawoski (Coprésident de l'Association « Delphine Cendrine »)